

Dans Pausanias je n'ai noté qu'un passage précité relatif aux yeux bleus de Minerve (1, 14, 6).

Aristote dit des gens de mer qu'ils ont les cheveux roux (*Problemata*, xxxviii, 2; *Περὶ χρωμάτων*, iv, 21). La mention est assez curieuse, car elle semble ne pas s'appliquer seulement à ceux de la Grèce, peut-être aussi aux fabricants de pourpre de la Phénicie.

De ce texte il faut rapprocher celui de Polémon, reproduit par Adamantius (ii, 24), qui représente les Grecs de condition libre comme *μεγάλοι, εὐρύτεροι, ὄρθιοι, εὐπαγεῖς, λευκότεροι τὴν χροῶν, ξανθοί*. L'élément brun était étranger ou servile, et réciproquement la remarque d'Aristote montre que les bruns dominaient dans les basses classes. C'est d'ailleurs ce que confirment les représentations figurées, qui donnent parfois à des esclaves un type brachycéphale. Les physionomistes grecs estimaient d'ailleurs peu les gens noirs et frisés. Ils les regardaient comme fourbes et cupides. Adamantius dit (417, 5) : « ἄνδρα οὐλότριχα δειλὸν καὶ κερδαλέον λέγε, » et (418, 7) : « μέλαινα κόμη δειλίαν καὶ πολυκερδίαν ἀπαγγέλλει. »

Les Latins ont fidèlement copié les Grecs. Toujours les personnages mythologiques sont représentés blonds. Juvénal : Méléagre (*Sat.* v, 115). Catulle : Ariane (64), Thésée (64), Protésilas (68). Tibulle : Cérès (I, 1, 15). Ovide : Europe (*F.* v, 609), le centaure Cyllare (*Mét.* xii, 395), Esculape (*M.* xv, 669), Aurore (*M.* v, 440; *Am.* I, 13, 2), le Lapithe Charaxes (*M.* xii, 273), Médée (*Hér.* xii, 11), Phaëthon (*M.* ii, 319), Ariane (*Ars.* 1, 530), Œnone (*Hér.* i, 122), Oreste et Pylade (*Pont.* iii, 2, 74), Cérès (*M.* vi, 118; *Am.* iii, 10, 3, *F.* iv, 424), une suivante d'Alcmène (*M.* ix, 306), Apollon (*Am.* i, 15, 35; *Mét.* xi, 165), le pilote Mélanthus (*M.* iii, 617), Minerve (*Ars.* ii, 659; *Am.* i, 1, 7; *F.* vi, 652; *Tr.* I, 48, 1), Ianche (ix, 714), la nymphe Laodice (*E.* xix, 113), la fille de Chiron (*M.* ii, 635),

Calais et Zétés (*M.* vi, 715). Stace : Achille (*Ach.* i, 611), Phébus (*Th.* iii, 407; i, 698), Minerve (*Th.* iii, 507), Diane et Minerve (*Th.* ii, 238), Atalante (*Th.* iv, 314), son fils Parthénopée (*Th.* vi, 262; vi, 607), les guerriers grecs Hypanis et Polytes (*Th.* viii, 492), le guerrier grec Cydon (*Th.* v, 220). Lucain : Cérès (*Ph.* iv, 411). Claudien : Proserpine (xxxvi, 86), Phébus (xliiv, 55). Sénèque : Bacchus (*OEd.* ii, 420).

Il faut faire exception toutefois pour les divinités des eaux, qui d'ordinaire sont représentées bleues, non seulement de barbe ou de cheveux, mais de peau. Ovide : Panope, sœur de Thétis (*Ad. Liv.*, 435), Neptune (*F.* iii, 874; *M.* i, 275), Cyane (*M.* v, 431), divinités de la mer (*M.* ii, 8-12), Triton (*M.* i, 333), Protée (*F.* i, 375), Psamathée (*M.* xi, 398), navires changés en nymphes (*M.* xiv, 555), Nérée (*Ep.* ix, 14), Acis (*M.* xiii, 895), Doris (*M.* xiii, 742), les nymphes Cyrène (*F.* i, 365) et Liriope (*M.* iii, 342), Thétis (*M.* xiii, 288), Glaucus (*M.* xiii, 960). Je ne prolongerai pas davantage l'énumération.

Très peu de personnages réels sont décrits par les Latins, quelques demoiselles de Corinthe, comme on dit dans la *Belle Hélène*, et des Grécules de profession indécise, mais semblable. Encore sous ces noms grecs peuvent se cacher des personnes fort étrangères à la Grèce. La Lycoris et la Chione de Martial sont noires, oh ! trop noires (vii, 13; iii, 34). La Phyllis et la Chloé d'Horace sont blondes (*Od.* ii, 4, 14; iii, 9, 19). Je renvoie simplement au recueil des textes, en appendice.

Comme mention ethnographique, je ne trouve à noter dans les auteurs latins que le passage déjà transcrit de Manilius qui classe la Grèce *per coloratas gentes*. A cette époque les Grecs historiques étaient déjà éteints, il n'y avait plus que des Grécules.

Romains. — L'importance historique du peuple romain, je

veux dire des citoyens de la Rome républicaine, ferait désirer d'être fixé sur son type anthropologique. Il n'en est pas ainsi. La coutume de la crémation, contraire aux usages des Sabins et des Etrusques, commence à l'emporter dès le temps des rois et devient générale sous la République. Quelques familles, parmi lesquelles plusieurs des plus importantes, conservèrent le vieux rite de l'inhumation, mais nous ne possédons aucun crâne de cette origine. On pourrait, en revanche, se procurer des crânes de la classe inférieure. Il existe encore sur l'Esquilin beaucoup de tombes à inhumation, parmi les sépultures à incinération. La pratique de la crémation était coûteuse, elle se trouvait hors de la portée du pauvre diable. Les documents de cette nature ne sauraient nous éclairer. Du type des esclaves ou des affranchis nous n'aurions pas le droit de conclure à celui des citoyens, et surtout de l'aristocratie gouvernante.

La crâniologie romaine est donc basée seulement sur quelques pièces d'origine douteuse, trouvées isolément. Nous retrouvons chez elles le faciès dominant des crânes anciens de l'Esquilin, c'est-à-dire de la série pré ou protohistorique décrite par Sergi : *Europæus* dominant, *meridionalis* accessoire, pas de brachycéphales, croisement presque constant avec *contractus*, dont l'influence se manifeste par la forme hémisphérique du crâne postérieur, un bombement marqué postéro-inférieur entre l'inion et l'opisthion, et un certain raccourcissement du maxillaire supérieur. Ces caractères sont d'ailleurs communs à tous les peuples du Latium.

Les indications relatives à la couleur sont très rares pour l'époque de la République. Le grand poète national a marqué d'une manière voulue le type *Europæus* des Italiques de l'époque légendaire, mais il ne s'est pas trouvé de Virgile pour chanter les guerres de la République. Les historiens ne com-

mencent à comprendre la nécessité de décrire les personnages que dans les premiers siècles de notre ère. Donc, point d'indications légendaires, point de portraits historiques. Tout au plus des allusions plus ou moins claires au visage de Sylla, et des noms caractéristiques, comme celui d'Ahenobarbus. Le *Corpus inscriptionum* regorge de Fulvius, de Flavius, de Rufus, mais dans la plupart des cas il s'agit de noms traditionnels, voire patronymiques, et rarement le nom prend d'une manière évidente la valeur d'une épithète descriptive. Il résulte néanmoins de l'emploi de ces épithètes que les Fulvius et les Rufus se distinguaient pas leur couleur de la généralité des Romains. La coloration claire était donc, dès l'époque républicaine, plutôt une exception.

Pour les derniers temps de la République, on commence à trouver quelques indications. Le portrait de Caton par un anonyme est célèbre (*Anth. pal.*, v, 22, 1) :

« Πόρρον πανδακέτην, γλανκόμεματον, οὐδὲ θανάοντα  
Πόρκιον εἰς Ἄϊδην Φερσεφόνη δέχεται. »

Ces indications se multiplient dès les premiers temps de l'Empire, mais il ne convient de retenir que celles relatives aux familles d'origine authentique. C'est ainsi qu'on nous montre Messaline cachant ses cheveux noirs sous une perruque blonde. Poppée était blonde. Néron avait chanté sa chevelure pareille à l'ambre jaune (Pline, *Hist. nat.*, xxxvii, 3, 50.)

Je néglige avec intention les indications sans valeur historique. Je crois que Virgile, archéologue consommé, décrivait les anciens Italiques d'après des données légendaires, mais je doute qu'il faille voir autre chose qu'une fantaisie dans les portraits de Romulus et de Lucrece par Ovide :

« Suberat flavæ jam nova barba comæ (F. III, 60). »  
« Forma placet, niveusque color, flavique capilli (F. II, 736). »

Ces deux portraits ne sont probablement qu'une imitation des poètes grecs, qui ne peignaient jamais autrement les héros et les héroïnes, et il n'est pas bien certain que Virgile n'ait pas, dans une certaine mesure, subi la même influence.

Pour la taille, les indications ne sont guère plus nombreuses. Les historiens insistent sur la taille élevée de quelques personnages, mais on ne peut en déduire celle des hommes ordinaires. Végèce (*Instituta rei militaris*, I, 5) dit cependant : « *Proceritatem tironum ad incommam scio semper exactam, ita ut senos pedes, vel certe quinos et denas uncias habentes inter alares equites vel in primis legionum cohortibus probarentur.* » Une taille de 1.80 exigée de la cavalerie et de ce que nous appellerions les grenadiers, c'est beaucoup. Je ne vois guère de peuple moderne qui puisse se payer le luxe de tels corps de géants. Si Végèce n'exagère pas, il doit parler, non des armées de la République, mais de celles dont la force se recrutait parmi les barbares. L'impression produite sur les Romains par les Gaulois, puis par les Germains, semblerait indiquer plutôt une taille moyenne chez les légionnaires de la République.

Il y aurait peut-être des indications précieuses à tirer des monnaies consulaires. Il faudrait les étudier par la méthode de Collignon et de Ujfalvy, mais il n'a encore, à ma connaissance, été fait dans cette voie que des travaux sans précision. Quant à la statuaire, les statues-portraits, communes pour l'époque de l'Empire, font à peu près défaut pour celle de la vieille Rome et des Romains authentiques <sup>1</sup>.

1. Dans un travail fait avec grand soin, et accompagné d'un atlas très pratique, le prof. Pullè a réuni tous les renseignements utiles sur les peuples de l'Italie ancienne, et aussi tout ce qu'il faut savoir de l'anthropologie physique et sociale de l'Italie actuelle (*Profilo antropologico*

**Gaulois.** — Je suis obligé d'intercaler l'étude des Gaulois entre celle des Romains et celle des peuples de l'Empire. Il est inutile d'insister sur la nécessité historique de cet ordre, les Gaulois ayant conflué avec les Romains et maints autres peuples dans le vaste ensemble des populations soumises aux Empereurs.

Les Gaulois apparaissent d'abord dans la région des Alpes autrichiennes, où ils représentent la population du premier âge du fer. On a trouvé dans cette région d'immenses cimetières à inhumation qui ont fourni un matériel très riche aux collectionneurs d'antiquités. Il a été aussi recueilli à Halstatt et sur d'autres points des séries assez importantes d'ossements et surtout de crânes. Ces pièces ne représentent qu'une infime partie de celles qui ont été trouvées et bouleversées par les archéologues. Un travail d'ensemble et bien fait sur l'anthropologie des Gaulois halstattiens est encore à attendre. On sait seulement que les nécropoles alpines ont fourni une très grande majorité de crânes de type *Europæus*, et une minorité de brachycéphales. La Bavière et les régions voisines ont également fourni de très nombreux cimetières et des tumulus isolés que l'on rapporte aux premiers Gaulois. Très peu de pièces ont été décrites isolément, mais le type *Europæus* est à peu près le seul signalé jusqu'ici. Toutes ces sépultures sont antérieures, quelques-unes de beaucoup, au 7<sup>e</sup> siècle avant notre ère. A partir de cette époque, dans les Alpes et en Bavière, la crémation, rare au début, se substitue d'une manière habituelle à l'inhumation, et les documents ostéologiques deviennent plus rares. Il faut remarquer cependant

*dell'Italia*, Firenze, Landi, 1898). Ce travail très bien fait renferme la substance des travaux de Pauli, de Sergi et de beaucoup d'autres, et il trouve le moyen d'avoir en outre son originalité propre.